

BOURG-SAINT-ANDÉOL L'ÉGLISE DE SAINT-ANDÉOL

par Yves ESQUIEU

Le culte de Saint-Andéol

L'église de Bourg-Saint-Andéol, d'abord consacrée à Saint-Étienne et Saint-Jean, doit son existence au culte du saint qui aurait été l'apôtre de l'église de Viviers. Si l'on en croit sa *vita* (1), ce sous-diacre aurait fait partie de l'équipe de missionnaires envoyés par Polycarpe, évêque de Smyrne, à Irénée, évêque de Lyon. Ses compagnons Bénigne, Andoche et Thyrese auraient gagné la Bourgogne, Andéol, lui, serait resté sur la rive gauche du Rhône, en face de l'actuelle ville, où ses prédications auraient connu un large succès, ce qui lui aurait valu le martyre, sur ordre de Septime-Sévère, alors de passage dans la vallée. Le corps, jeté dans le fleuve, aurait échoué sur la rive droite, à Bergoiata, là où est l'agglomération qui porte son nom ; une chrétienne du nom de Tullie lui aurait donné secrètement sépulture.

La *Translatio martyrum Georgii atque Aurelii*, récit d'un voyage effectué en Espagne par deux moines de Saint-Germain-des-Prés, Usuard et Odilard, dans l'intention d'en ramener des reliques, rapporte que sur la route du retour, l'année 858, ils apprirent que venait de survenir l'invention des reliques du saint. Ils se précipitèrent auprès du tombeau et s'en firent remettre quelques fragments pour leur abbaye. Cette découverte est confirmée par l'épithaphe de l'évêque de Viviers, Bernoin († 874), qui précise : *Hic invenitur tumulos Bernuini episcopi qui invenit corpus beati Andeoli martiris* (3) ; cette dalle, au pourtour orné d'entrelacs, est toujours conservée dans l'église (fig. 1).

Deux autres monuments s'ajoutent au *corpus* des témoignages du culte de saint Andéol. D'abord un tombeau antique dont le *titulus*, soutenu par deux génies ailés, nous apprend qu'il fut celui d'un enfant de sept ans, Tiberius Valerianus. Ce sarcophage a été plus tard resculpté sur son autre grand côté : une inscription à la gloire du saint occupe l'essentiel de la face ; elle est accolée de deux niches abritant les figures de saint Polycarpe et de saint Bénigne et surmontée d'une bande d'entrelacs pendant qu'un bandeau inférieur est divisé en quatre panneaux sculptés en méplat d'animaux affrontés. Ce tombeau est conservé aujourd'hui dans l'absidiole sud de l'église (fig. 2).

Le second monument est une chapelle dédiée à Saint-Polycarpe et située tout près de l'église, du côté sud. Elle présente la particularité de comporter une crypte triconque.

Sur la base de ces données, une abondante bibliographie, régionale surtout (4), a voulu démontrer que le sarcophage est celui qui a abrité les reliques du saint des origines jusqu'à leur inven-



FIG. 1. — ÉPITAPHE DE L'ÉVÊQUE BERNOIN



FIG. 2. — SARCOPHAGE DE SAINT ANDÉOL, FACE CHRÉTIENNE

tion : Tullie aurait enseveli le corps du martyr dans ce tombeau d'enfant afin de ne pas attirer l'attention et l'aurait placé dans sa maison ou son jardin. C'est là qu'au IV^e siècle on aurait bâti un *martyrium* qui ne serait autre que la crypte de Saint-Polycarpe (5). Les reliques auraient été transférées, après la découverte de 858, dans la grande église voisine. L'abbé Paradis, plus critique, pensait que la crypte ne pouvait en aucun cas être aussi ancienne et qu'elle était liée architecturalement à la chapelle même qu'il estimait carolingienne. Cette crypte n'aurait donc jamais abrité les reliques mais sa construction aurait été due à la volonté de conserver le souvenir du sanctuaire constantinien (6).



FIG. 3. — RELIEF EN REMPOI DANS LE MUR NORD DU TRANSEPT

R. Lauxerois a plus récemment montré que l'historicité de la découverte des reliques et du culte d'Andéol ne prouve en rien l'authenticité du saint lui-même. Soumettant la *vita*, rédigée au IX^e siècle, avant l'invention des reliques qui n'y est pas mentionnée, à la rude épreuve de la critique, il a fait apparaître les invraisemblances, les anachronismes, l'absence de données historiques originales et il a montré que ce texte sur lequel se fonde le culte du saint ne serait ni plus ni moins qu'un démarquage tardif des passions du cycle bourguignon (7). De cette façon, la « découverte » des reliques en 858 (« fraude, imposture, escroquerie ou manifestation de piété ? ») est à restituer dans le contexte religieux et sociologique du temps (8).

De son côté, R. Saint-Jean a établi que c'est seulement au moment de la découverte des « reliques » par Bernoin que le sarcophage les aurait désormais abritées (le remploi de sarcophages antiques pour cet usage est fréquemment attesté à l'époque carolingienne). Le tombeau aurait séjourné jusqu'au début du XII^e siècle à Saint-Polycarpe qui est une construction romane et non pas carolingienne. C'est l'évêque Léodegaire, prélat particulièrement actif, qui aurait fait transférer les reliques dans l'église qu'il s'employait à faire rebâtir. C'est lui aussi qui, à cette occasion, aurait fait redécorer le sarcophage qui apparaît ainsi comme l'un des premiers monuments romans sculptés du Sillon Rhodanien (9).

S'il ne reste pas de construction du temps de Bernoin, en revanche des témoignages sculptés carolingiens laissent entrevoir que ce premier moment de promotion du culte andéolien s'est accompagné d'une entreprise constructive : une plaque ornée d'entrelacs est remployée à la tribune de l'église, une autre à la façade de la chapelle Saint-Polycarpe (10). Faut-il faire remonter à la même époque les deux reliefs en méplat, taillés en réserve, remployés (tous deux en position inversée) à l'extérieur de l'édifice ? L'un, situé sur un mur de la chapelle ajoutée au nord de l'absidiole septentrionale, représente un monstre ou un lion (fig. 3) ; l'autre, sur un contrefort de l'abside, montre un personnage debout, tenant un bâton de berger, vêtu sans doute d'une peau de bête ; l'étoile placée dans un angle supérieur du relief suggère qu'il s'agirait d'une partie d'une annonce aux bergers. Malgré une

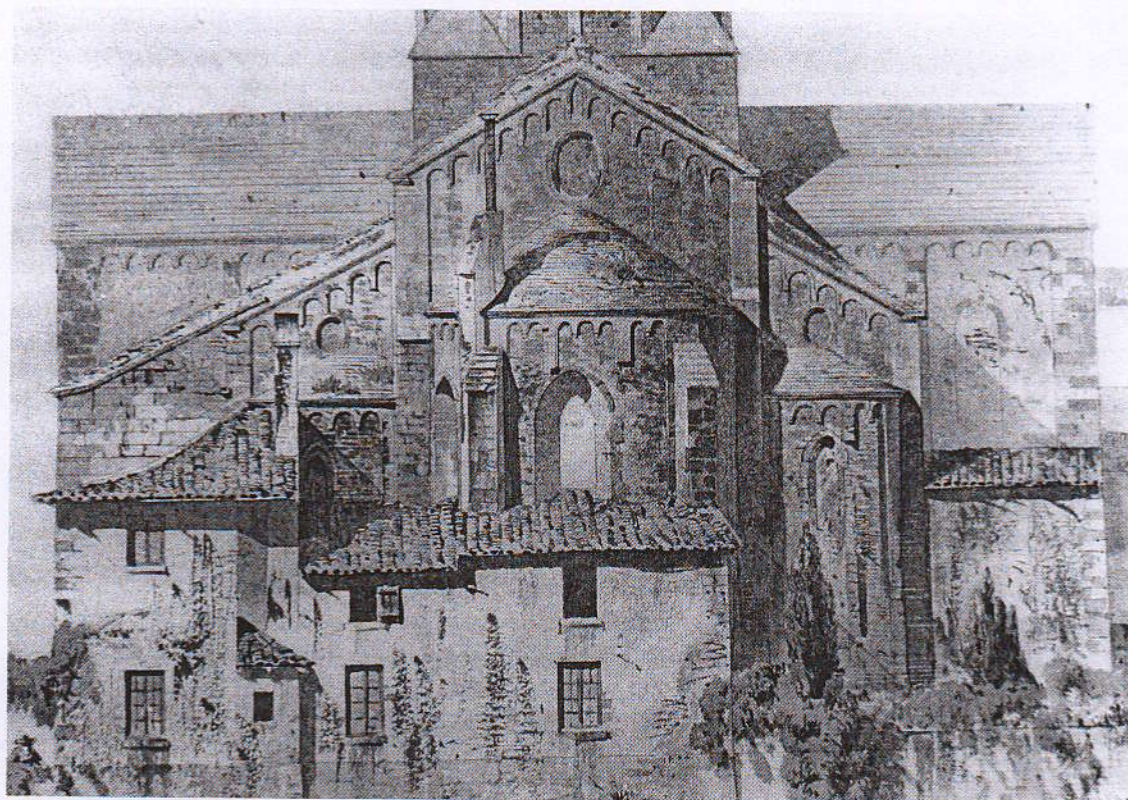


FIG. 4. — LE CHEVET DE L'ÉGLISE EN 1867. DESSIN DE MAUGUIN
(Bibl. du Patrimoine).

facture fruste, ce type de relief fait plutôt penser à la série des plaques sculptées romanes bien représentée dans la région, à la coupole du clocher de Viviers, au transept de la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux et à la tour de Saint-Restitut.

L'église : repères historiques

En 1108 l'évêque Léodegaire fit don de l'église de Saint-Andéol à l'ordre de Saint-Ruf qui devait tenir dans le prieuré six chanoines et un clerc novice (11). Mais peu de temps après, soit en raison de maladroites commissions par les nouveaux maîtres du lieu, soit à la suite d'une cabale montée par le clergé séculier spolié, une révolte locale chassa du Bourg les chanoines et rétablit l'ancien clergé. Il s'ensuivit un siècle de dissensions, ponctué de bulles pontificales enjoignant l'évêque de faire respecter sa donation. Ce n'est qu'en 1206 qu'Innocent III parvint à imposer le retour définitif des chanoines de Saint-Ruf (12).

C'est dans ce contexte historique que l'église fut réédifiée. Elle fut consacrée le 28 février 1119 par le pape Calixte II, comme nous l'apprend une charte de 1286 (13), ce qui n'implique pas, on le sait, que les travaux aient été achevés à cette date.

C'est sans doute au tournant des XII^e et XIII^e siècles que fut édifié, au nord de l'église, le cloître des chanoines dont une galerie, voûtée partie d'un berceau sur doubleaux et partie de croisées d'ogives, est partiellement conservée et sert de vestibule au presbytère.

Aucun événement marquant jusqu'aux guerres de Religion qui provoquèrent le sac de l'église et le pillage de son trésor par le baron des Adrets en 1568. Par la suite l'entretien de l'église subit le contrecoup du déclin général de l'ordre de Saint-Ruf jusqu'à sa sécularisation en 1772.

Les restaurations

L'église était dans un piteux état au moment de son classement en 1854. Un rapport de cette même année, un autre dû à l'architecte Mauguin en 1867, font état de la disparition des supports des doubleaux, lesquels restent comme suspendus, de la menace d'effondrement du pilier nord de la croisée, du percement d'un autre pilier à travers lequel on a pratiqué un passage menant à la chaire, de nombreuses lézardes, de l'état déplorable du carrelage, de la présence de maisons appuyées au mur sud, avec des cheminées encastrées dans la façade de l'église. Les dessins de Mauguin confirment cet état (14) : la vue du chevet montre les maisons adossées aux absides, une cheminée greffée sur l'abside principale, les lésènes en grande partie disparues (fig. 4).

D'importants travaux ont été effectués en 1868 par Bousquet mais sans le contrôle ni l'autorisation des Monuments Historiques. L'appréciation donnée par Revoil cette même année est sévère. Certes, l'architecte juge que la reprise du dernier pilier nord « a bien été faite » et remarque « qu'aucun accident nouveau ne s'est manifesté dans le clocher après cette périlleuse entreprise ». Le pavement a été refait de neuf, « les toitures en dalles ont été remaniées et rejointes », opération jugée « satisfaisante ». Mais pour le reste, les travaux entrepris ont défiguré le monument, notamment la réfection de l'intérieur de l'abside où l'on n'a pas tenu compte « de la dimension des baies anciennes » ni des colonnes et chapiteaux qui restaient en place, où l'on « a cru devoir faire de la sculpture de fantaisie, composer une frise et une corniche ornée ». Des irrégularités de plan « dans les piliers de l'abside ont été notablement rectifiées et ont fait disparaître ainsi l'état primitif de cette partie de la construction ». De plus, alors que seules quelques impostes des piliers de la nef « étaient ornées de feuilles ou d'animaux, tous ceux qui n'avaient pas d'ornementation ont été sculptés ». Au sud on a percé « une porte latérale qui n'est pas dans le style de l'édifice ». Pour couronner le tout, une tribune d'orgue pas très heureuse a été plaquée au revers de la façade. Revoil pensait que l'idéal serait de démolir cette tribune et de refaire la contre-abside disparue. Mais comme ce programme rencontrerait à coup sûr l'hostilité du clergé, mieux valait se consacrer aux restaurations urgentes : le clocher, les toitures, les corniches (très dégradées), les arcatures et pilastres des absides. Le projet de Revoil fut adopté en 1872 mais les travaux furent retardés en raison des tergiversations de la commune et plus limités que prévus. Ils furent finalement réalisés en 1875 : rétablissement d'une partie de la corniche à arcatures ainsi que de la crête découpée qui couronnait la nef (fig. 5), restauration de l'absidiole sud, remplacement de la

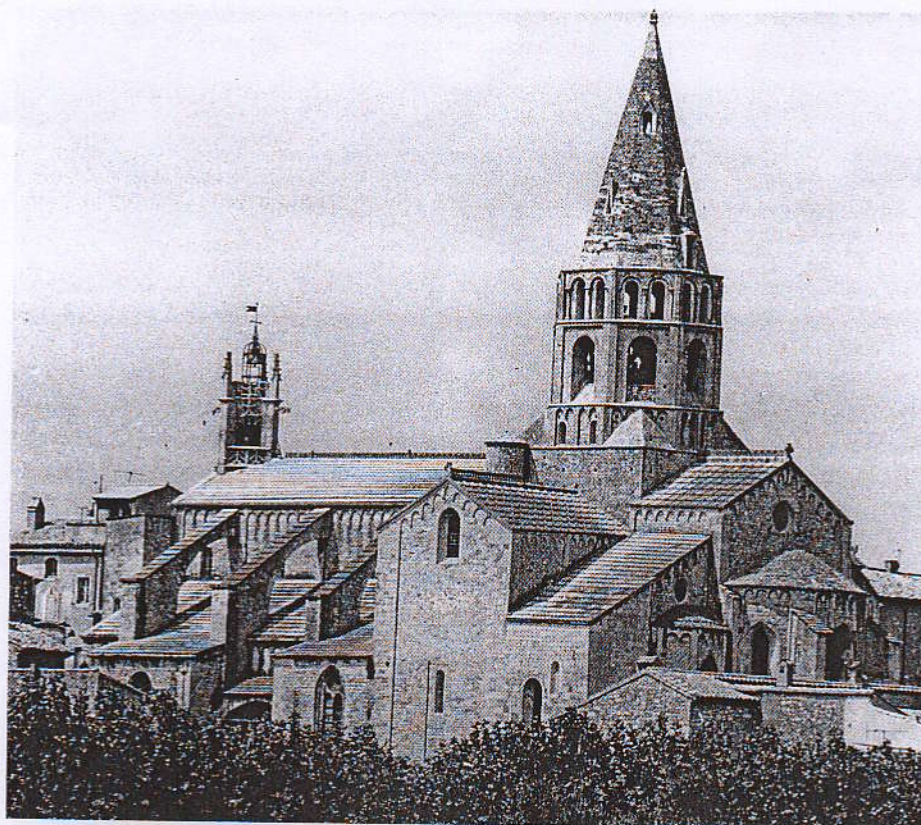


FIG. 5. — VUE D'ENSEMBLE DEPUIS LE SUD-EST

couverture par des dalles... La foudre ayant atteint le clocher en 1881 puis encore en 1897, la flèche fut l'objet de travaux en 1901-1902.

L'église échappa par miracle au bombardement du 19 août 1944 puisque deux chapelets de bombes tombèrent au nord et au sud; elle sortit de cette épreuve ébranlée, lésardée. Les travaux de consolidation eurent lieu de 1948 à 1950. De nouveaux travaux portant sur l'intérieur de la nef et du transept ont été entrepris depuis 1977 par J.-P. Jouve puis par F. Flavigny.

Description générale

L'église comporte une nef à trois vaisseaux longue de quatre travées, un transept saillant et un chevet composé de trois absides semi-circulaires précédées chacune d'une travée droite (fig. 6). Deux chapelles carrées leur ont été adjointes, plus tard, aux extrémités des bras. Il reste à l'ouest l'amorce d'une contre-abside, remplacée au XVIII^e siècle par un grand portail, un peu lourd, destiné à faciliter l'accès aux paroissiens du côté de la ville. La porte primitive, un grand arc en plein cintre, large de 2,10 m, sans aucun élément ornemental, apparaît au sud de la troisième travée, au-dessus de la porte refaite au XIX^e siècle.

Deux chapelles latérales ont été tardivement ajoutées au sud, en regard des deuxième et quatrième travées.

L'essentiel de l'église, à l'exclusion des adjonctions ultérieures, est parementé de moellons; ceux-ci sont en général bien calibrés, notamment au chevet et au transept (fig. 7) mais il s'y mêle parfois des pierres de plus grandes dimensions (mur du bas-côté nord); au parement intérieur de la troisième travée du collatéral sud, on note la présence d'assises en pierres de taille aux arêtes non vives.

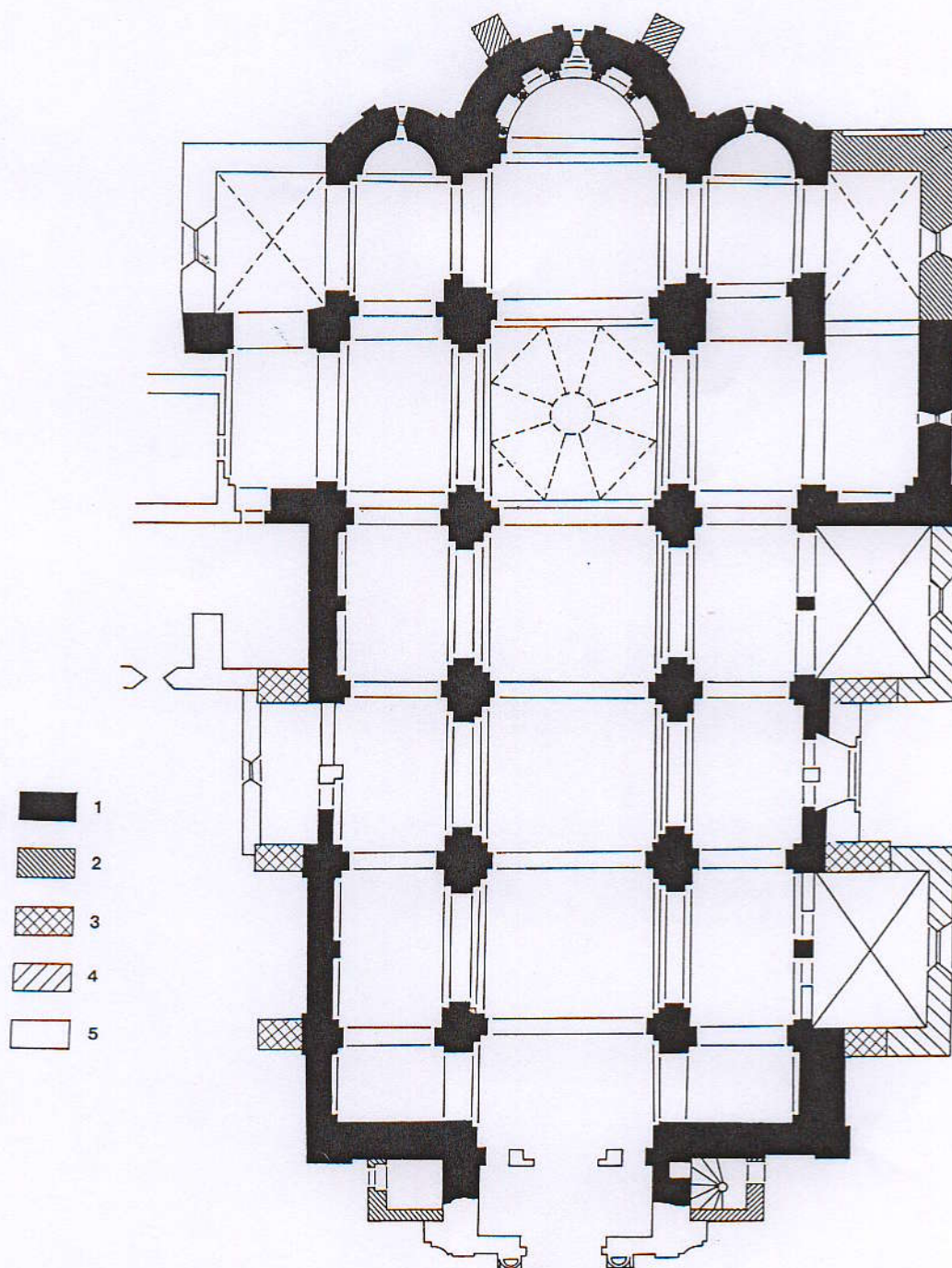


FIG. 6. — PLAN DE L'ÉGLISE, D'APRÈS UN RELEVÉ DE NODED REVU PAR L'AUTEUR

(dessin M. Leclerc)

1 : fin XI^e-début XII^e siècle. 2 : XII^e siècle. 3 : gothique I. 4 : gothique II (XV^e-XVI^e siècle).
5 : moderne et indéterminé.

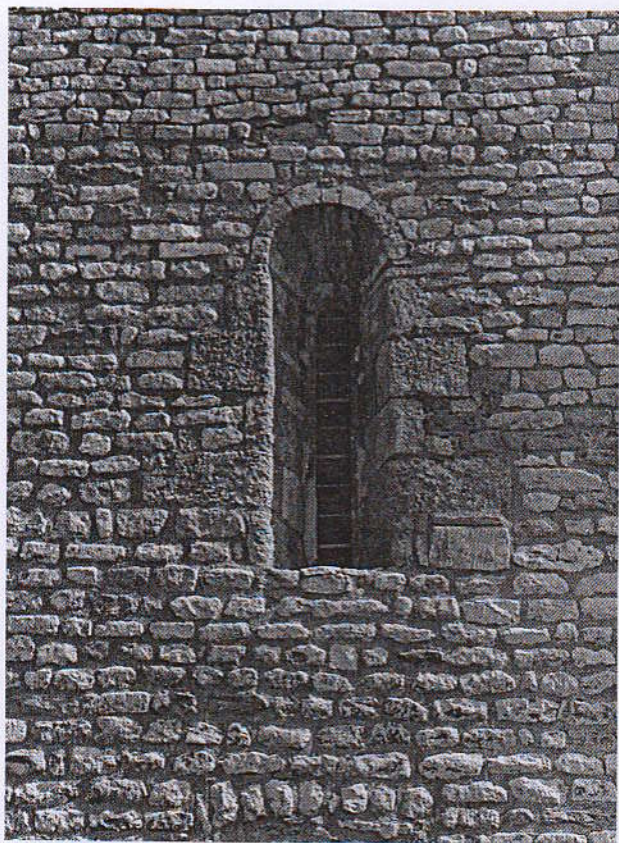


FIG. 7. — BRAS SUD DU TRANSEPT,
DÉTAIL DE LA MAÇONNERIE ET FENÊTRE INFÉRIEURE

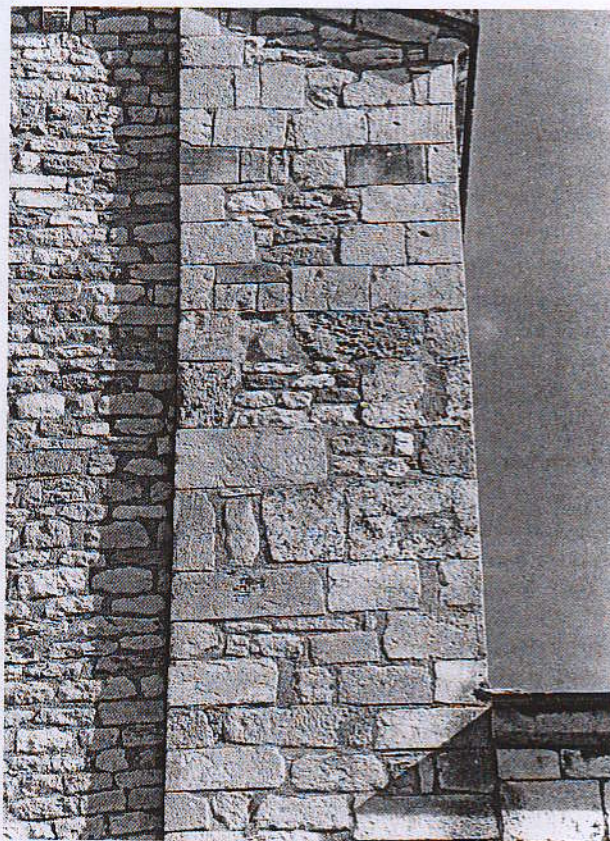


FIG. 8. — BRAS SUD DU TRANSEPT,
DÉTAIL DE LA LÉSÈNE EST

Les murs sont, dans leur totalité, animés de jeux d'arcatures lombardes, en grande partie refaites au XIX^e siècle. Les lésènes du chevet sont en pierres de taille (du moins les rares parties non restaurées que l'on peut encore observer). Les autres sont en appareil mixte mêlant moellons et pierres de taille aux arêtes non vives et assemblées à gros joints. Les maçonneries des lésènes présentent en outre la particularité de comporter des moellons intercalaires, parfois des briques, disposés de chant, destinés à compléter les assises. Ces caractères se remarquent particulièrement aux larges lésènes du transept (fig. 8).

Les arcs sont regroupés de façon fort variable entre les lésènes (fig. 4 et 5). Par deux, trois ou quatre sur l'abside, par deux et par trois sur les absidioles. Les rampants du chœur et des travées droites précédant les absidioles sont couronnés d'une arcature continue qui se poursuivait de la même façon sur les murs goutterots (le décor des travées latérales est aujourd'hui caché). Arcature continue également, entre de larges lésènes d'angles aux pignons du transept; les arcs des murs latéraux sont, eux, répartis en deux séries par une lésène intermédiaire. Les bandes lombardes des murs du haut vaisseau et des bas-côtés de la nef sont rythmées par de larges lésènes aux limites des travées (lésènes en partie cachées par les retombées d'arcs-boutants tardifs); mais l'arcature (refaite au XIX^e siècle) ne s'appuie pas sur les lésènes et se trouve indifférente à leur rythme. Cette distorsion est-elle due aux restaurations? Pourtant les arcs et les lésènes de la façade ouest, eux aussi restaurés, sont en concordance. Sur cette façade, l'arcature suit la pente des rampants sans lésène intermédiaire. À l'ouest et au nord, on peut observer la retombée des lésènes sur un bahut.

Les restaurateurs ont chargé intempestivement les modillons qui reçoivent les arcs de motifs ornementaux, têtes d'animaux notamment. Là où l'on voit encore des arcs non restaurés (par exemple à l'amorce de la contre-abside, cachée par des cages d'escalier ultérieures), les modillons sont simplement chanfreinés ou, plus rarement, ornés de quelques chevrons.

Les trois vaisseaux de la nef, le chœur et le transept sont uniformément voûtés de berceaux en plein cintre sur arcs doubleaux; une coupole sur trompes coiffe la croisée de transept.

Le chevet

Par son plan, son appareil et son ornementation externe, le chevet se situe dans la tradition du premier art roman méridional.

Une fenêtre en plein cintre s'ouvre dans l'axe et au bas de chaque abside. De grandes fenêtres de tracé brisé défigurent par leurs proportions la partie haute des trois sanctuaires, une dans l'axe des absidioles, trois dans l'abside (fig. 4). Il s'agit probablement d'un agrandissement des baies primitives. Un oculus s'ouvre au-dessus de chacun des trois sanctuaires.

L'abside est épaulée par deux gros contreforts ajoutés ultérieurement; leur maçonnerie mixte comportant des moellons réguliers et bien assisés ainsi que des chaînages d'angles en pierres de taille, avec parfois des tailles en chevrons, rappelle celle des constructions du deuxième quart du XII^e siècle dans le Tricastin voisin. C'est dans un de ces chaînages d'angles qu'est remployé l'un des reliefs sculptés dont il a été question plus haut.

L'intérieur de l'abside contraste par son ornementation très riche avec la sobriété du reste du monument mais on sait qu'il s'agit là d'une reconstitution totale du XIX^e siècle. À mi-hauteur, une arcature, au niveau de la baie inférieure, repose sur de luxueuses colonnes aux décors variés. Une corniche richement sculptée sépare

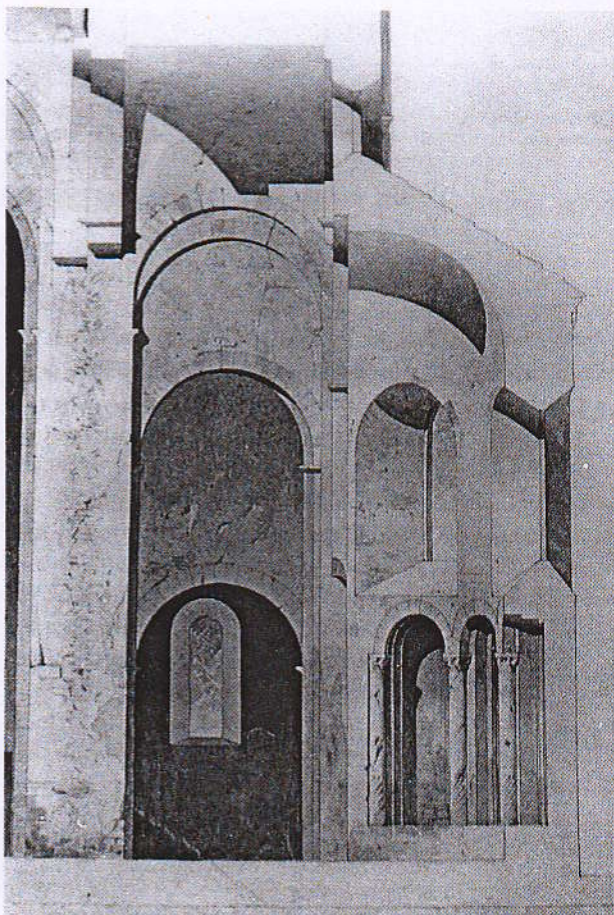


FIG. 9. — COUPE DE L'ABSIDE AVANT RESTAURATION
(relevé de Mauguin, Bibl. du Patrimoine).



FIG. 10. — CHAPITEAU PROVENANT DE L'ABSIDE

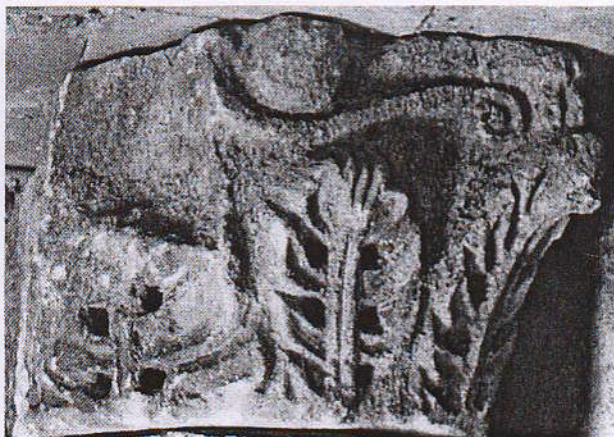


FIG. 11. — CHAPITEAU PROVENANT DE L'ABSIDE

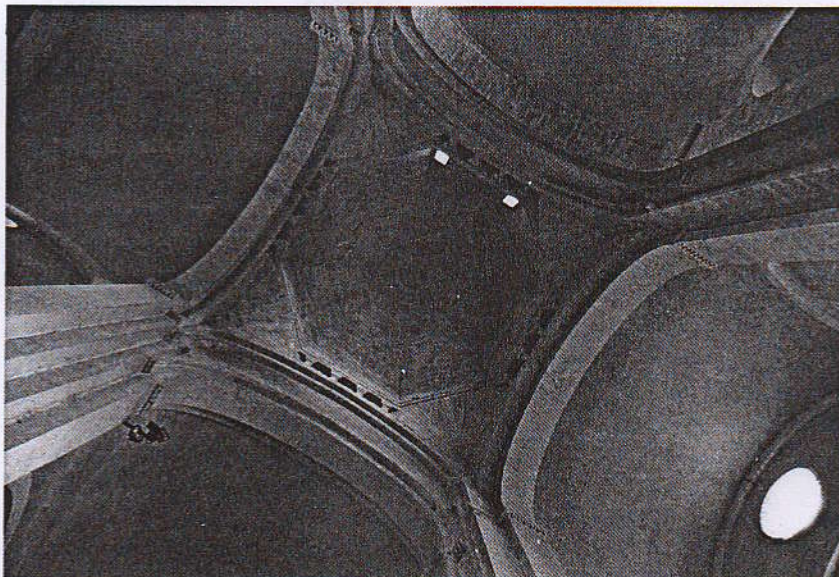


FIG. 12. — CROISÉE DU TRANSEPT, COUPOLE

ce niveau du registre supérieur correspondant aux trois fenêtres remaniées. Une autre corniche souligne la naissance du cul-de-four. Tout cela est bien luxueux et ne correspond que très partiellement à l'état antérieur à la restauration que nous connaissons grâce au relevé effectué par Mauguin en 1846 (fig. 9) et à quatre chapiteaux originaux (fig. 10-11) que personne n'a jusqu'alors signalés et qui sont conservés dans une sacristie (15). Une colonne torse est par ailleurs déposée dans l'absidiole sud. On peut ainsi restituer autour de l'abside une série d'arcs en plein cintre reposant sur des colonnes; c'est là le seul point commun entre l'état primitif et ce que nous voyons aujourd'hui. Les chapiteaux avaient une allure bien différente: de type corinthien, ils se rattachent à une famille bien représentée dans le Sillon rhodanien (chapelle Saint-Michel à la tour de Viviers, Saint-Pierre de Montmajour). Les corbeilles sont trapues, les feuilles disposées sur un rang ou, en quinconce, sur deux rangs; dans un cas, de lourdes volutes d'angles sont interrompues par de grosses rosettes médianes (fig. 10); dans un autre, les volutes plus grêles se rejoignent en passant sous un dé médian (fig. 11). Si la colonne conservée est torse, celles qui figurent sur le relevé de Mauguin sont lisses.

Il n'existait aucune corniche au-dessus de l'arcature, pas plus qu'à la naissance du cul-de-four (de la même façon aucun cordon ne marque le départ des voûtes dans le reste de l'édifice), tout comme au porche et à l'abside de la tour de Viviers, sans doute contemporains du chevet de Bourg-Saint-Andéol.

La travée du chœur s'ouvre sur les chapelles latérales par une haute arcade à double rouleau. Ce type de communication entre les travées droites des chevets triabsidaux se retrouve dans un certain nombre d'églises, particulièrement dans le milieu bénédictin (citons dans le sud-est, Ruoms, Saint-André-de-Rosans); mais il s'agit en général de passages bas et étroits alors que l'arc est ici ample, aussi large que les grandes arcades de la nef mais beaucoup plus haut. La hauteur surprenante de ces passages ainsi que la superposition des baies des absides doivent-elles suggérer que l'on aurait pensé initialement à construire un chevet au-dessus d'une crypte, à l'image du modèle proposé par Cruas? L'idée est séduisante; cela aurait nécessité d'élever très haut au-dessus du niveau de la nef le sol du sanctuaire car la crypte ne pouvait guère être enterrée; l'argument est-il suffisant pour faire écarter l'hypothèse? Rien dans les hautes arcades du chœur ne montre qu'elles ont été conçues pour être subdivisées mais les restaurations ont été telles que là encore rien de définitif ne peut être dit.

Le chœur est voûté d'un berceau situé à la hauteur de celui de la nef; à sa naissance sont tendus des arcs formerets en plein cintre. Le berceau des chapelles latérales est, quant à lui, nettement plus élevé que les voûtes des bas-côtés.

Les travées droites des absidioles s'ouvrent actuellement à mi-hauteur par un grand arc sur la chapelle à chevet plat et voûtée d'arêtes ajoutée ultérieurement contre les extrémités des croisillons. La chapelle sud (fig. 5),



FIG. 13. — ÉTAGE SUPÉRIEUR DU CLOCHER

bâtie en un moyen appareil soigné, peut remonter à la seconde moitié du XII^e siècle. Celle du nord, avec ses murs de moellons grossiers, mal assisés, paraît plus tardive, voire moderne. Ces adjonctions contribuent quasiment à compléter un chevet de type bénédictin à chapelles échelonnées.

Dans le chœur de l'absidiole sud, au-dessus de l'arcade donnant sur la chapelle carrée, une petite baie en plein cintre est ouverte dans l'un des écoinçons; elle est destinée à aérer une pièce aménagée par-dessus la chapelle. Cette pièce aurait servi à abriter le trésor si l'on en croit ce qu'en a dit autrefois un érudit local, M^e Messié, alors que le rez-de-chaussée aurait été aménagé en 1511 en bibliothèque publique (16).

Le transept

Les bras sont structurés en deux travées voûtées d'un berceau perpendiculaire à celui de la nef; un doubleau délimite les travées. Aux travées extrêmes, un arc formeret est tendu à la naissance de la voûte.

Le mur pignon sud est maintenant percé de deux baies à double ébrasement superposées qui ont dû être fortement restaurées; les dessins de Mauguin et de Revoil font apparaître les traces d'une autre fenêtre, décalée vers l'ouest.

Bien que les berceaux des bras du transept soient plus bas que celui de la nef, la croisée semble régulière grâce à des subterfuges. On a évité des distorsions en plaçant la voûte du transept à la hauteur des formerets de la nef. Au-dessus des arcs ouvrant sur les bras on a dessiné d'autre part un arc à double rouleau à hauteur des arcs donnant sur l'abside et sur la nef.

La coupole qui couronne le tout rompt avec la sobriété qui règne dans les nefs (fig. 12). C'est une coupole à huit pans sur trompes coniques parfaitement appareillées. Bâtie au-dessus du niveau des voûtes de la nef et du chœur, elle culmine à près de 24 m. Le fond des trompes est décoré d'une palmette en éventail. Entre les

FIG. 14. — CHAPITEAU
PROVENANT PROBABLEMENT DU CLOCHER

trompes, la surface est remplie par trois arcs en plein cintre reposant sur quatre colonnettes à chapiteaux. Ce parti original a été copié dans une petite église rurale proche de Bourg-Saint-Andéol, Saint-Pierre de Larnas.

Avant la construction du clocher, la coupole était extérieurement marquée par un niveau octogonal en moellons, bâti sur un soubassement carré. Ce massif octogonal est orné d'arcatures lombardes groupées par deux entre des lésènes en pierre de taille. La face sud est percée de deux baies cintrées qui s'ouvrent en pénétration dans la coupole (fig. 5). Un toit pyramidal devait couvrir le massif.

Le clocher en pierre de taille est venu dans un second temps. Il est haut de deux étages. Le premier est percé d'une grande fenêtre en plein cintre sur chaque face. Il est séparé du suivant par un bandeau à décor végétal et une frise de dents d'engrenage. Le deuxième étage, plus ouvragé, montre deux baies en plein cintre sur chaque face, encadrées d'arcs richement ornés d'entrelacs et reposant sur des colonnettes munies de chapiteaux. Dans le prolongement des lésènes du niveau inférieur, des pilastres soulignent les angles des deux étages : ceux du second sont cannelés (fig. 13). Une haute flèche de tuf coiffe le tout (fig. 5). Il est probable que les chapiteaux aient été en partie au moins remplacés au siècle dernier, bien que les archives des Monuments historiques soient muettes sur ce point. En effet, sont déposés dans une sacristie trois petits chapiteaux d'angle de style plus évolué que celui des chapiteaux ayant appartenu à l'abside ; il s'agit de chapiteaux munis de l'astragale et aussi, dans le même bloc, du tailloir ; deux faces sur chacun sont ornées de fleurons et de palmettes, celles des tailloirs le sont de chevrons. La technique est celle de la taille en biseau ; les motifs sont parfois fortement détachés de la corbeille (fig. 14).

La nef

Les trois vaisseaux de la nef sont séparés par des arcades en plein cintre surhaussé et à double rouleau retombant sur des piliers cruciformes à dossier (fig. 15). Les doubleaux des voûtes sont à rouleau simple. Un arc formeret est tendu dans chaque travée du vaisseau principal à la naissance du berceau, tout comme dans le chœur et le transept. Ses retombées constituent les dossierets du pilastre qui reçoit le doubleau ; l'absence de formeret dans les bas-côtés occasionne une dissymétrie des piliers. Les impostes sont maintenant décorées ; Revoil nous apprend qu'avant les travaux du XIX^e siècle quelques-unes seulement l'étaient ; mais l'importance des restaurations est telle qu'il est impossible de distinguer les éventuels décors d'origine.

Contre les murs des bas-côtés ont aussi été plaqués des arcs de décharge en plein cintre. Mais à l'inverse du parti adopté à la cathédrale de Viviers (ou dans bien d'autres églises méridionales comme la cathédrale de



FIG. 15. — ARCADES DE LA NEF ET DU TRANSEPT

Saint-Paul-Trois-Châteaux), ce sont deux arcs et non un seul qui animent le mur d'une travée, procédé que l'on retrouvera plus tard à l'église de La Garde-Adhémar.

Font exception les murs de la travée occidentale dont il sera question plus loin et celui de la troisième travée sud (l'arcature double qu'on y voyait encore ces dernières années était une restauration du XIX^e siècle; l'état primitif a été restitué en 1995).

Le vaisseau central de la nef reçoit un éclairage direct par des baies en plein cintre légèrement ébrasées vers l'intérieur. La présence d'arcs jumeaux contre les murs des bas-côtés aurait dû entraîner le percement de deux fenêtres par travée; il n'en est rien au nord où une seule baie, sous l'un des deux arcs, celui de l'est, éclaire chaque travée, solution pas très heureuse, sans doute justifiée par la volonté de ne pas trop ouvrir un mur face au mistral. Les traces de deux baies mises en évidence au sud de la deuxième travée suggèrent qu'au midi une baie était ouverte sous chacun des arcs avant le percement des chapelles.

Les parties occidentales

Une contre-abside existait à l'ouest avant les transformations du XVIII^e siècle. On en voit encore l'amorce dans deux tourelles d'escalier bâties tardivement dans l'angle formé par l'abside et les extrémités des bas-côtés : deux arcs de l'arcature lombarde sont conservés de chaque côté. Le dessin de ce qui reste du cul-de-four apparaît nettement sur le relevé de Manguin. À cette contre-abside était lié un dispositif occupant la travée occidentale de la nef.

Cette travée diffère des autres à plusieurs titres. Elle est plus étroite. De ce fait, le bas-côté comporte un seul arc de décharge au lieu d'un arc double. Les grandes arcades sont plus basses que les autres et à simple rouleau. Au-dessus de l'arcade sud, les restaurations récentes ont mis en évidence une porte coiffée d'un linteau sous un arc en plein cintre enfermant un tympan appareillé en moellons. Symétriquement, une porte en plein cintre a été dégagée au-dessus de l'arcade sud.

Ces caractéristiques induisent la présence d'une tribune occupant la travée ouest sur la largeur des trois vaisseaux et prolongée dans la contre-abside.

Des travaux entrepris en 1995 sous la direction de l'architecte en chef F. Flavigny en liaison avec la restauration de l'orgue ont entraîné la découverte et le dégagement de deux niches semi-circulaires qui se développaient sur toute la hauteur de la tribune de la contre-abside. Des mesures opérées par F. Flavigny, nous pouvons déduire l'existence de sept niches. Cette découverte permet d'intégrer l'église de Bourg à une famille d'églises du Bas-Vivarais comportant ce dispositif : Saint-Jean de Meyse (sept niches), Saint-Sulpice de Trignan à Saint-Marcel d'Ardèche et Saint-Pierre de Ruoms (cinq niches), le « baptistère » de Mélas (niches alternant avec les absidioles). Ces absides à niches trouvent probablement leur origine en Catalogne où ce plan a connu une faveur certaine au XI^e siècle (églises de Cardona, Frontanya, Sescorts...).

Une telle organisation trouve bien sûr sa source dans l'architecture carolingienne. Elle peut surprendre dans cette région mais elle n'est pas une résurgence isolée puisque l'église voisine de La Garde-Adhémar adoptera aussi la contre-abside et que la chapelle Saint-Michel du clocher de Viviers est occidentée, peut-être reliée à la cathédrale d'alors, rappelant ainsi, même de façon lointaine l'organisation que l'on connaît pour Saint-Riquier et Saint-Michel-de-Cuxa (17). L'influence de la Bourgogne, particulièrement de Tournus, sur la région, pourrait expliquer l'adoption de partis carolingiens. Signalons un autre exemple de double orientation dans le sud-est : Saint-Laurent de Grenoble où, dans l'état du XI^e siècle, existaient deux absides opposées ainsi qu'au moins une absidiole à l'ouest (18).

La tribune était éclairée en son milieu par un grand oculus ovale (aujourd'hui réduit à un oculus circulaire plus petit), analogue à celui que l'on voit à la façade de la chapelle voisine de Saint-Polycarpe. Mais l'ouverture primitive devait être plus limitée car la baie actuelle, mal insérée dans la maçonnerie, est visiblement une réfection. L'oculus d'origine était sans doute accosté de deux autres plus petits : il subsiste au nord les traces d'un oculus circulaire bordé de moellons parfaitement réguliers; un éventuel symétrique au sud ne peut être observé car à cet endroit une porte a été ouverte au XVI^e siècle pour établir une communication entre la tribune et un passage qui devait, par-dessus l'abside, conduire aux tourelles d'escalier.

Les bas-côtés de la tribune étaient éclairés par une baie en plein cintre sur chacun des goutterots et un oculus circulaire sur le mur ouest du bas-côté sud. Les deux grandes baies percées sur le mur ouest sont postérieures à la disparition de la tribune.

Chronologie des parties romanes

La construction indique des parti pris et des manières de faire archaïques bien dans la tradition du plein XI^e siècle : l'usage prédominant des moellons, le double clavage de la baie inférieure de l'abside, l'emploi de claveaux plus minces aux sommiers qu'à la clef pour la baie inférieure du bras sud du transept, celui de joints rubanés mis en évidence par la restauration à la quatrième arcade sud, l'absence de décor sculpté dans les nefs, le faible ébrasement interne, sans ébrasement extérieur, des baies des goutterots, les chapiteaux primitifs de l'abside. Certains caractères se retrouvent semblablement à la tour-porte, devenue campanile, du quartier canonial de Viviers : les voûtes dont la naissance n'est pas marquée par un cordon mais sous laquelle sont tendus des arcs de décharge, l'apparition d'une technique de maçonnerie mixte juxtaposant moellons et pierres de taille, particulièrement aux lésènes, avec usage de pierres étroites ou de briques intercalaires sur chant destinées à compléter les assises, à un moment où l'on ne taillait pas encore les pierres directement en fonction de leur emplacement dans le parement ; l'opposition entre des lésènes en pierres de taille et des murs en moellons se retrouve de façon analogue au premier étage du campanile de Viviers.

Les fenêtres des bas-côtés de Bourg-Saint-Andéol rappellent l'esprit de celles de la chapelle de Viviers. Le non centrage des baies du mur nord par rapport aux lésènes, nécessité par la volonté de n'ouvrir qu'une fenêtre dans l'un des deux arcs de chaque travée, ce qui provoque une disposition esthétiquement pas très heureuse, ainsi que le désaxement de la baie inférieure de l'abside, et aussi sans doute celui de toutes les autres baies du chevet, avant leur transformation, par rapport au rythme des lésènes, évoquent encore la non correspondance entre les partis internes et externes à la chapelle Saint-Michel de la tour de Viviers, témoignage d'une certaine maladresse des maîtres d'œuvre. Bien des rapprochements qui conduisent à situer dans le même temps ces deux chantiers. Nous avons cru devoir placer le début des travaux à Viviers dans les dernières décennies du XI^e siècle et l'arrêt du chantier à la chapelle du premier étage avant la venue du pape en 1119 (1120 nouveau style). Cette année là, Callixte II consacra à la fois la cathédrale de Viviers et l'église de Bourg-Saint-Andéol ; de la première n'étaient sans doute réalisés que le chevet et le transept où l'on trouve aussi par endroits l'usage des pierres intercalaires sur chant mais où l'appareil est partout de pierres de taille. Est-ce à dire que l'église de Bourg-Saint-Andéol est sensiblement plus ancienne que le chevet de la cathédrale ? Ajoutons que la présence dans la coupole de Viviers de reliefs dont certains pourraient être antérieurs à la consécration de 1119 est à mettre en relation avec l'existence de deux autres reliefs à l'église de Bourg-Saint-Andéol, ce qui permet encore de situer ces deux édifices dans le même milieu culturel et chronologique ; les reliefs de Bourg pourraient provenir d'une série plus large destinée à une partie de l'édifice non réalisée ou détruite consécutivement à une transformation du projet primitif : un portail ? une façade occidentale remplacée par la contre-abside ?

D'autres caractères paraissent prêter à l'inverse pour une date pas trop haute : la qualité de la coupole, les piliers à ressauts multiples qui existent au transept de Saint-Trophime d'Arles dès la fin du XI^e siècle mais dont l'usage ne se généralise dans le Sillon rhodanien que dans le second quart du XII^e siècle. Notons cependant que la dissymétrie des piliers à Bourg-Saint-Andéol ne se retrouve qu'aux piliers les plus anciens de la cathédrale d'Arles.

Doit-on alors distinguer deux moments dans la conduite des travaux à l'église de Bourg-Saint-Andéol ?

Doit-on même imaginer un premier édifice charpenté, ou prévu pour être charpenté, et une réalisation plus tardive des voûtes et de la coupole, impliquant un remaniement des piliers pour prévoir la retombée des doubleaux ? Un argument en ce sens serait la minceur des murs et l'absence de contreforts ; l'insuffisance du contre-butement s'est d'ailleurs manifestée puisqu'il a fallu, à une date indéterminée, antérieure à la construction des chapelles gothiques sud, lancer par-dessus les bas-côtés trois grands arcs-boutants au nord et au sud (fig. 5), arcs qui ont été refaits au XVII^e siècle. Certes, les arcs latéraux sont parfaitement liés à la première construction, comme l'indique clairement la position particulière des baies originelles des bas-côtés, mais ce type d'arc peut parfaitement cohabiter avec une structure charpentée comme on le voit à la première nef romane de la cathédrale d'Aix-

en-Provence (19). La non correspondance entre les lésènes et les arcatures des goutterots suggère par ailleurs une reprise de travaux (si l'on admet que la restauration du XIX^e siècle a respecté le parti primitif). Pourtant l'examen des parties non restaurées des supports montre leur liaison avec les voûtes et laisse entendre que l'ensemble de l'édifice est homogène. Si l'on a un instant, au début des travaux des nefs, pensé à une couverture charpentée, ce qui expliquerait la minceur des murs et l'insuffisance des contrebutements, on a très vite monté les piliers en fonction d'un voûtement.

En définitive, rien ne semble s'opposer à une construction continue poursuivie durant les dernières décennies du XI^e siècle et les premières du siècle suivant.

C'est après le milieu du XII^e siècle qu'il faut placer l'adjonction du clocher à la croisée et l'érection de la chapelle sud du transept ainsi que, sans doute, des deux tourelles d'escalier de part et d'autre de la contre-abside.

Les deux chapelles voûtées sur croisées d'ogives ont été ajoutées au sud l'une au XV^e siècle, l'autre au XVI^e; c'est avant leur construction que de grands arcs-boutants ont été lancés par-dessus les bas-côtés. Un petit campanile a aussi été bâti au XV^e siècle, à l'extrémité ouest du faîte de la toiture de la nef, ce qui a supprimé la disposition primitive des arcatures lombardes les plus hautes de la façade.

Ces adjonctions ont pas mal modifié l'aspect extérieur du monument et l'agencement primitif des volumes n'est plus guère perceptible. En revanche l'intérieur, une fois les restaurations achevées, a conservé l'esprit de ce monument où le jeu des volumes et des lignes prime la recherche de l'ornementation pure. Si l'on se place à la croisée de transept, on peut juger de la qualité de la recherche dans le domaine du rendu architectural : en regardant vers l'Occident, on note une gradation progressive de la hauteur des arcs qui est du plus bel effet (fig. 15); partant des arcades occidentales de la nef (autrefois tribune) qui sont les plus basses, on passe aux autres arcades qui donnent l'effet d'une progression en raison de la perspective; vient ensuite l'arc donnant de la travée intérieure du transept sur le bas-côté puis, plus haut encore, le formeret de la travée extérieure du transept, enfin le doubleau contre le mur pignon du croisillon.

* * *

Profondément défigurée au XVIII^e siècle par la suppression de la contre-abside et au XIX^e siècle par des restaurations abusives, l'église de Bourg-Saint-Andéol reste néanmoins un édifice marquant de l'art roman dans la vallée du Rhône. Rattachée par la tradition aux origines du christianisme en Vivarais, elle abrite un tombeau qui est l'un des plus anciens monuments sculptés du roman rhodanien. Elle constitue l'un des rares exemples de la diffusion dans cette région des formules du premier art roman méridional tel que l'a défini Puig I Cadafalch. Surtout, la double orientation de ses sanctuaires et la présence d'une tribune à l'ouest en faisaient un édifice exceptionnel (mais pas unique, nous l'avons vu) par l'adoption de partis carolingiens dont la survivance, normale en milieu germanique, paraît de prime abord plus étrange aux portes de la Provence.

(1) *Acta sanctorum*, Maii, I, p. 35-40.

(2) J. Dubois, *Le Martyrologe d'Usuard. Texte et commentaire*, Bruxelles, 1965, p. 128-134.

(3) R. Saint-Jean, *Le sarcophage de Saint-Andéol (Ardèche)*, dans *Hommage à Fernand Benoit*, V, Bordighera, 1972, p. 191; M. Buis, *La sculpture à entrelacs carolingienne dans le sud-est de la France*, thèse de 3^e cycle, dactylographiée, Aix-en-Provence, 1975, p. 54-55; *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, 16, *Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme*, Paris, 1992, p. 51-52.

(4) Cette bibliographie est citée par R. Saint-Jean, *op. cit.*, p. 189, n. 1.

(5) L. Maître, *Un martyrium du IV^e siècle à Bourg-Saint-Andéol*, dans *Revue de l'Art chrétien*, 1906, p. 77-84.

(6) A. Paradis, *Églises romanes du Vivarais. Bourg-Saint-Andéol*, dans *Bulletin d'Histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, 7 (1886), p. 5-19, 49-67, notamment p. 15.

(7) R. Lauxerois, *Le Bas-Vivarais à l'époque romaine. Recherches sur la cité d'Alba*, Paris, 1983, p. 205-221.

(8) *Ibid.*, p. 218.

(9) *Op. cit.*, p. 190-199. R. Saint-Jean remarque notamment la parenté de style entre les reliefs inférieurs et ceux de la coupole du clocher de Viviers et de la tour de Saint-Remond.

(10) Seule la seconde est répertoriée par M. Buis, *op. cit.*, p. 54. Elle proviendrait, ainsi que d'autres fragments maintenant perdus, et sans doute aussi celui de la tribune de l'église de Saint-Andéol, d'une fouille effectuée dans la crypte en 1866.

(11) J. Columbi, *De rebus gestis episcoporum Vivarensium*, Lyon, 1651, p. 84-85.

(12) R. Labrely, *Album bourguésan*, dans *Revue du Vivarais*, 34 (1927), p. 52-53; R. Saint-Jean, J. Nougaret, *Vivarais, Gévaudan romans*, coll. « Zodiaque », La Pierre-qui-Vire, 1991, p. 87-88.

- (13) R. Saint-Jean, *ibid.*, p. 87.
- (14) Bibliothèque du Patrimoine.
- (15) Je remercie M. l'abbé Armand, curé de la paroisse, de me les avoir signalés.
- (16) Lettre adressée à l'administration des Monuments historiques (Bibliothèque du Patrimoine, dossier Ardèche 189). L'auteur n'indique pas ses sources.
- (17) C. Heitz, *Saint-Michel-de-Cuxa et la tradition carolingienne*, dans *De la création à la restauration. Travaux offerts à Marcel Durliat*, Toulouse, 1992, p. 59-66. Voir dans le présent volume, l'étude du clocher de Viviers.
- (18) X. Barral i Altet (dir.), *Le paysage monumental de l'an mil*, Paris, 1987, p. 708.
- (19) R. Guild, *La cathédrale d'Aix-en-Provence. Étude archéologique*, Paris, 1987, p. 69-74 et fig. 95-97.